



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N°009 du Jeudi 28 mai 2026 (Gignac 34150)

Présents : Patricia Ganivenq, Patrice Charles, Bernard Barral, Laure Bérenguer, Guy Castelbou, Célestin Elicès, Léa Fabre, Lucie Fabre, Laure Ferrières, Philippe Gouneaud (visio, non votant car non représenté), Oznur Lavaud, Nancy Lopes (visio), Patrice Om, Nicolas Terme.
Magali Vessiere.

Représentés : Eric Deleens (pouvoir à Patrice Charles), Nancy Lopes (pouvoir à Oznur Lavaud), Philippe Marchegay (pouvoir à Patrice Charles), Séverine Rougelin (pouvoir à Nicolas Terme), Lucie Fabre (pouvoir à Léa Fabre pour l'appel de Cazouls d'Hérault).

Excusés : Chloé Alignan

Absents : Jérémy Hernandez, Nicolas Roux

La Présidente, Patricia Ganivenq, ouvre la séance à 18h20.

Elle informe le Comité Directeur de la démission de Camille Pariselle de son poste de représentante des joueuses et de son poste au sein du Comité Directeur.

Le Comité Directeur prend acte de cette démission. Un nouvel appel à candidature devra être envoyé avant la prochaine Assemblée Générale afin de pourvoir ce poste de représentante des joueuses.

1 - Appel du Club de Cazouls d'Hérault suite à la notification de décision de la Commission Organisation des Compétitions Nationales

Dans le cadre d'un contrôle administratif des clubs affiliés à la Fédération, la commission Organisation des Compétitions Nationales a procédé à l'examen des licences enregistrées pour la saison en cours.

Cette commission a constaté que des joueurs de Cazouls d'Hérault, inscrits sur des feuilles de matchs, ne possédaient pas de licence compétition extérieur mais seulement une licence compétition extérieur cordier.

La commission a donc décidé de donner match perdu par pénalité au club de Cazouls d'Hérault lors des rencontres suivantes :

- 1ère de championnat de Nationale 1 : Cazouls d'Hérault – Monceaux sur Dordogne
- 2ème journée de championnat de Nationale 1 : Cournonsec – Cazouls d'Hérault
- 1ère de championnat de Nationale 2 : Cazouls d'Hérault – Viols le Fort
- 2ème journée de championnat de Nationale 2 : Lavérune – Cazouls d'Hérault

Suite à la notification de ces décisions, le club de Cazouls d'Hérault a fait appel et a demandé à être reçu par le Comité Directeur.

Jérémy Hernandez et Daniel Leboucher sont reçus par le Comité Directeur afin d'exposer leurs arguments. Ils indiquent qu'ils ont demandé les licences avant le début de la saison et sont persuadés d'avoir demandé les licences compétition extérieur pour l'occasion. Cependant, les informations issues du logiciel de gestion des licences "LOLITA" font apparaître que seules des licences Compétition Extérieur Cordier ont été demandées pour les deux joueurs concernés.

Les représentants du club de Cazouls d'Hérault soulignent qu'ils avaient pris des licences afin d'être en règle et qu'il n'était pas dans leur intention de frauder.

Les membres du Comité Directeur reconnaissent que le club de Cazouls d'Hérault n'avait pas l'intention de frauder et que le problème résulte d'une erreur administrative lors de la prise de licences. Les membres du Comité Directeur sont également conscients des enjeux sportifs que ce soit dans le haut des classements ou dans les bas de classements de Nationale 1 et de Nationale 2.

Le Comité Directeur délibère et propose au vote de ses membres, 3 solutions :

- 1 - maintien des sanctions prises par la commission Organisation des Compétitions Nationales.
- 2 - maintien des résultats sportifs acquis sur le terrain et 4 points de pénalité pour chacune des équipes de Cazouls d'Hérault (Nationale 1 et Nationale 2)
- 3 - annulation des sanctions et maintien des résultats sportifs acquis sur le terrain.

Les membres du Comité Directeur procèdent au vote.

Bernard Barral, Laure Bérenguer, Patrice Charles, Philippe Gouneaud et Nicolas Terme, membres de la Commission Organisation des Compétitions Nationales ayant jugé l'affaire en première instance, ne prennent pas part au vote, tout comme Célestin Elicès, licencié au club de Cazouls d'Hérault.

Les membres du Comité Directeur décident (9 voix / 11) du maintien des résultats sportifs acquis sur le terrain et d'infliger 4 points de pénalité pour chacune des équipes de Cazouls d'Hérault (Nationale 1 et Nationale 2). La proposition 3, annulation des sanctions et maintien des résultats sportifs acquis sur le terrain a récolté 2 voix.

2 - Avancement du travail des Commissions

A - Commission Juges et arbitres, Président Célestin Elices

Célestin Elicès indique que 3 sessions d'arbitrage se sont déroulées ces dernières semaines dans les Bouches du Rhône, l'Hérault et l'Oise.

Les candidats suivants ont réussi l'examen :

Benjamin THOUVENOT, Antoine GONZALES, Théo MARIN, Louis GERBIER, Gaëtan PRAT , Jean-Louis ALLO , Anthony BOUREL, Jonathan CHAVELON, Alexia FONTANA, Clara FREGIONI, Marina JONQUIERES, Florian SAVINO, Rodney MERCIER, Clément BILLY, Esteban DIEUDONNE, Tom Alexis DOSSCHE.

Célestin Elicès informe le Comité Directeur qu'une nouvelle session sera prévue d'ici la fin de l'année civile 2026.

B - Commission Communication et Promotion, Présidente Chloé Alignan

En l'absence de Chloé Alignan, Patrice Charles présente le dossier de presse de la Coupe d'Europe ainsi que les invitations.

Léa Fabre indique que la commission travaille sur la création d'un nouveau logo qui sera présenté lors du prochain Comité Directeur.

C - Commission France Tambourin, Présidente Patricia Ganivenq

Patricia Ganivenq indique qu'un nouveau logo est en cours de validation.

Elle indique que ces dernières semaines, la fabrique a eu du mal à s'approvisionner en toile fine car le fournisseur n'avait pas obtenu la qualité souhaitée. Boris a toutefois réussi à honorer toutes les commandes.

D Commission Organisation des Compétitions Nationales, Présidente Laure Bérenguer

Laure Bérenguer informe le Comité Directeur des équipes qui se sont engagées en coupe de France et pour le trophée Condor.

Coupe de France Masculine : 8 équipes

Cazouls d'Hérault, Cournonsec, Cournonterral, Gignac, Grabels, Monceaux sur Dordogne, Pennes Mirabeau et Vendémian

Coupe de France Féminine : 3 équipes

Notre Dame de Londres, Pennes Mirabeau et Vendémian

Trophée Condor : 5 équipes

Cazouls d'Hérault, Cournonterral, Gignac, Lavérune et Vendémian

Le Comité Directeur décide de procéder au tirage au sort de ces compétitions, le vendredi 12 juin, à 18h30 au siège de la Fédération.

Les clubs seront invités pour assister à ce tirage au sort qui sera également diffusé en direct sur les réseaux sociaux de la Fédération.

Un débat s'instaure sur la Coupe de France féminine puisque seulement 3 équipes se sont inscrites. L'avenir des coupes de France sera à étudier dans les prochains mois.

Le Comité Directeur décide de procéder à un tirage au sort intégral. Une équipe tirée au sort sera directement qualifiée pour la finale de la Coupe de France Féminine.

E - Commission Haut Niveau, Présidente Oznur Lavaud

Oznur Lavaud fait un point sur l'organisation de la Coupe de l'amitié qui se déroulera les 22 et 23 août 2026, à Cournonterral.

Les entraînements des 4 sélections ont commencé et les sélectionnés sont maintenant connus.

Un hôtel a été réservé à Saint Jean de Védas pour accueillir la délégation italienne et les tenues seront commandées auprès de Teissier Sport.

Cette année, la commission Haut Niveau a décidé d'organiser une journée de cohésion qui rassemblera toutes les équipes. Cette journée devrait se dérouler le dimanche 28 juin 2026.

F - Commission Formation, Présidente Lucie Fabre

Une session Brevet d'éducateur s'est déroulée les 18 et 25 avril 2026 à Gignac.

La théorie s'est déroulée au siège de la Fédération et la pratique sur le terrain Intercommunale de la Vallée de L'Hérault à Gignac.

Lors de cette session, il y avait 10 candidats. 8 ont obtenu leur diplôme et 2 ont échoué.

Les 2 personnes ayant échoué auront la possibilité de repasser l'épreuve pratique, sans surcoût, lors de la prochaine session afin de pouvoir valider leur diplôme.

Les personnes suivantes ont obtenu leur diplôme :

Julien BENEDITO Julien (Gallargues), Arno Beer Maeren (St Pons de Mauchiens), Kévin FOURNIE (St Pons de Mauchiens), Romain DEDET (St Pons de Mauchiens), Jean-Christophe PEPIN (Lavérune), Frédéric GOMARIN (Lavérune AST), Léane LAVAUD (Les Pennes Mirabeau), Léa POULAIN (Notre Dame de Londres).

La prochaine session aura lieu en fin d'année 2026 en Région PACA, les dates seront communiquées ultérieurement.

G- Commission Médicale, Présidente Laure Ferrières.

Laure Ferrières fait état des actions menées par la Commission Médicale. Elle s'est déplacée dernièrement au Ministère des Sports le 30 avril 2026.

Mois de l'Activité Physique et Sportive (MAPS)

Il aura lieu au mois de septembre 2026 avec l'objectif de promouvoir l'activité physique pour tous, surtout les enfants. La fédération relayera les supports dès réception et encouragera les clubs à s'en saisir.

Retour "Sport et santé" – constats

Alerte nationale sur la baisse des capacités physiques des élèves de 6e (-30% capacités aérobies, déclin coordination, équilibre, force).

L'objectif est de lutter contre la sédentarité.

Maisons Sport-Santé (MSS)

Rencontre avec la Maison Sport-Santé Cœur d'Hérault avec pour objectif de faire découvrir le tambourin. La possibilité de prêt de matériel a été évoquée.

D'autres Maisons Sport-Santé ont été identifiées dans l'Hérault : Balaruc les Bains, Béziers ou Saint-Georges-d'Orques

3 - Rencontre Supercoupe Gignac - Cournonterral

La commission Organisation des Compétitions Nationales a constaté que le club de Gignac avait inscrit 3 joueurs mutés sur la feuille de match de la finale de la Super Coupe Masculine : Gignac - Cournonterral.

Cette commission a décidé de saisir le Comité Directeur sur le sujet.

Bernard Barral et Nicolas Terme, membres des clubs concernés, ne participent pas aux débats.

L'article 31-9-4 du règlement sportif extérieur limite le nombre de joueurs ou joueuses mutés sur la feuille de match pour les divisions nationales (N1, N2 masculines et N1F féminine).

Cette restriction ne s'applique pas à la Super Coupe ni à la Coupe de France, qui sont des compétitions indépendantes des championnats.

En conséquence, le Comité Directeur décide à l'unanimité de valider le résultat de la rencontre acquis sur le terrain puisque cette limitation du nombre de joueurs mutés sur la feuille de match, ne concerne que les rencontres de championnat.

4 - Demandes et informations diverses

Changement de cabinet comptable

Patricia Ganivenq informe le Comité Directeur que le cabinet d'expert-comptable Tristan Renaud est désormais chargé de la comptabilité de la FFJBT.

Un nouveau logiciel de gestion comptable sera prochainement mis en place afin de préparer le passage à la facturation électronique.

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale de la FFJBT se déroulera le samedi 28 novembre 2026, dans la salle des fêtes de St Pons de Mauchiens.

Informations FIBaT

La Coupe d'Europe des clubs en salle aura lieu en Italie à Segno, les 11, 12 et 13 décembre 2026.

Philippe Gouneaud indique que la FIBaT ne souhaite plus organiser de championnats du Monde en extérieur car il y a trop peu de pays qui y participent. En contrepartie, elle souhaite organiser une Coupe du Monde en salle tous les 2 ans plutôt que tous les 4 ans.

Philippe Gouneaud indique que la FIBaT demande à la France si elle souhaite organiser une édition de la Coupe du Monde en salle, en 2028.

Une commission de travail, composée de Bernard Barral, Patricia Ganivenq, Philippe Gouneaud, Ozgur Lavaud, Nancy Lopes va étudier le sujet.

En parallèle, les membres du Comité Directeur estiment que si la Coupe du Monde en extérieur est supprimée, ou ajournée, il va falloir réfléchir à remettre en place des rencontres France - Italie pour les adultes.

Championnat de France en salle 2027

Patricia Ganivenq informe le Comité Directeur que le Comité Départemental de l'Oise a informé la Fédération qu'il avait réservé les gymnases les 13 et 14 février 2027 dans l'optique du plateau du championnat de France en salle.

Lucie Fabre demande s'il va y avoir une évolution de la formule car la formule actuelle n'est pas satisfaisante, notamment chez les filles. Lors du dernier championnat de France en salle, il y a eu des déplacements coûteux pour finalement ne disputer qu'une seule rencontre sur certains plateaux.

Le championnat de France reste en l'état tant qu'un groupe de travail n'aura pas planché sur le sujet en tenant compte de toutes les problématiques que peuvent engendrer des changements de formule.

Demande d'agrément du Masters Tambourin 3M

Le club de Cournonterral a demandé l'agrément pour son Masters Tambourin 3M du 28 au 30 juillet 2026.

Cet agrément est accordé par le Comité Directeur.

Incidents lors de la rencontre de Nationale 1 masculine - 4ème journée : Cournonsec - Gignac

Suite à la rencontre de la 4ème journée de championnat de Nationale 1 : Cournonsec - Gignac, l'arbitre de la rencontre a appelé Célestin Elicès, le représentant des arbitres au sein du Comité Directeur pour l'informer d'incidents. Célestin lui a donc demandé de rédiger un rapport.

Suite à la réception de ce rapport, la fédération a demandé des rapports complémentaires aux Présidents et capitaines des 2 clubs.

Seuls les Présidents des 2 clubs ont envoyé un rapport.

Bernard Barral, Laure Bérenguer et Guy Castelbou, licenciés dans les clubs concernés, n'ont pas participé aux débats.

Les membres du Comité Directeur ont étudié les rapports et ont décidé à l'unanimité de soumettre ces rapports à la commission de discipline qui jugera s'il est nécessaire de poursuivre l'instruction de ces incidents.

5 - Questions diverses

pas de questions diverses

Patrice CHARLES
Secrétaire Général



Patricia GANIVENQ
Présidente FFJBT



Document transmis à :

- tous les présidents de Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs.
- tous les membres du Comité Directeur.